

Les conduites addictives

Définition des conduites addictives :

Incapacité de contrôler son comportement et sa poursuite malgré ses conséquences négatives. Les entreprises les plus touchées sont celles de : l'alcool à 62 %, tabac à 33%, cannabis à 14%.

Les produits qui conduisent à l'addiction et leurs dangers :

A- Produits licites

L'alcool	Les médicaments : varient selon la molécule
<ul style="list-style-type: none">-Baisse de la vigilance et des réflexes-Perturbation des fonctions motrices et des sens : vision floue, mauvaise coordination des mouvements, mauvaise évaluation des distances-Perte de contrôle-Violence-Conséquences sur la santé : coma éthylique, cancer de l'œsophage, cirrhose du foie	<ul style="list-style-type: none">- Troubles des fonctions motrices- Troubles de la mémoire

B- Produits illicites

Cannabis : Hallucinations, diminution de la vigilance, perturbation des sens, perturbations psychiques, conséquences cancérogènes.

Les conséquences des conduites addictives :

Sur le plan professionnel :

- Détérioration du travail et des relations professionnelles
- Risque de punitions
- Risque de licenciement

Sur l'entreprise :

- Dégradation de la qualité et de la productivité du travail
- Risque accru d'accidents de travail
- Mauvaise réputation de l'entreprise

Mesures préventives et répressives

Préventives

- Sensibilisation sur la dangerosité des substances addictives à travers des campagnes d'information
- Dépistage précoce selon la loi
- Mise en place d'information sur les centres spécialisés de l'addiction
- Installation des éthylotests antidémarrage dans les véhicules des entreprises et de transports des voyageurs

Répressives

- Sanctions et licenciement

Les structures d'accueil

Afficher les coordonnées des structures au vu de tout le monde : Alcool info service, drogues info service, tabac info service